

MACIFUTUR :

Entre incertitudes et incertitudes...

Préambule

A la suite du crash économique et financier du système capitaliste de 2008, crash qui n'est que la conséquence du fonctionnement propre du système économique lui-même, les entreprises n'ont eu qu'un discours, celui de pointer du doigt l'ensemble des droits et acquis des salariés comme les responsables de la situation.

Or bien au contraire, ce sont les droits et acquis des salariés qui ont permis à l'ensemble des travailleurs et de la société de faire face aux dysfonctionnements inhérents au système.

Vers une structure politique repensée

Pour partie, la restructuration que connaît le groupe Macif aujourd'hui procède de cette conception.

Ce sont d'abord les structures politiques qui sont repensées. C'est en somme toute la construction mutualiste qui doit évoluer.

Cela pose bien sûr la question de la survie du modèle mutualiste et de sa pertinence dans un environnement où seules la compétitivité et rentabilité auraient force de loi.

C'est d'ailleurs le message que relaye également le gouvernement avec l'ensemble des cadeaux fiscaux offerts aux entreprises depuis des mois, que ce soit le CICE, le Pacte de Responsabilité, les projets de lois Macron ou Rebsamen... Ces cadeaux ne sont pas que financiers, ils reposent essentiellement sur la remise en cause des droits individuels et collectifs des salariés. En clair, Austérité pour la grande majorité et l'opulence pour les patrons.

A ce jour les informations que nous avons récoltées préfigurent une révolution de la construction du groupe Macif.

En effet, la représentation des sociétaires serait revue en profondeur, de telle sorte que de nombreuses récriminations se sont déjà élevées au sein des délégués de sociétaires. Le paradigme : « un homme, une voix » serait largement remis en cause. Il coïnciderait avec une centralisation du pouvoir (au sein du Conseil Administration), d'ailleurs beaucoup plus conforme au fonctionnement des entreprises capitalistes (notamment dans le cadre de la directive européenne Solvabilité II...), renvoyant la représentation régionale au simple rang de « représentation cosmétique ».

D'ailleurs la notion même de région serait revue.

La carte qui a été présentée s'articule autour de 5 régions et pose bien sûr énormément de questions et d'incertitudes quant au devenir de la représentation sociale des salariés mais

également au devenir des emplois...La question de la représentation sociale des salariés du groupe et de leur statut

Les informations auxquelles nous avons eu accès nous donnent enfin des orientations fiables et avec lesquelles nous avons la capacité d'envisager les conséquences pour les salariés, au-delà des rumeurs ou des communications qui ne sont que des postures.

La structuration du groupe se fonde maintenant sur des pôles métiers qui interpellent déjà les salariés. Si on se place par rapport aux documents que nous avons récupérés, le projet revisite en profondeur la gouvernance du groupe mais également ouvre des perspectives d'évolution au niveau social. C'est une véritable « révolution » comme d'ailleurs a pu l'être la régionalisation dans les années 1987.

Ces documents nous amènent à nous poser des questions, induites (entre autres) par le découpage en 5 régions :

- Incidences sur les sites et les services, notamment les centres de gestion, les directions régionales et les macitels.
- Incidences sur les contrats de travail, chaînes hiérarchiques et rattachement
- Incidences sur les accords collectifs (notamment celui sur les 31h30...) y compris ceux signés par notre organisation concernant la structuration de l'entreprise : UES, comité groupe...
- Comment s'articulent les structures salariées dans ce nouveau schéma ?
- La mise en place de la nouvelle organisation semble prévue au plus tard 01/01/2018. Quid alors des structures de représentation du personnel (CE, DP et CHSCT) et sur les élections qui devraient avoir lieu en 2016 ???

OUI cette situation est anxiogène car les modifications qui se profilent peuvent venir bouleverser fortement les conditions de travail de l'ensemble des salariés du groupe Macif.

Nous devons aborder cette situation avec le recul nécessaire, mais également la détermination la plus forte pour la défense de nos droits et de notre statut social.

Notre organisation pense que la communication et information sur ces sujets ne sont pas à la hauteur des enjeux. Les organisations syndicales ne peuvent pas rester dans leur train-train quotidien comme aujourd'hui.

C'est pour cela, que notre organisation vous propose d'ouvrir un vrai débat ...

NOUS VOUS INVITONS A UNE REUNION D'INFORMATION

A L'UNION DEPARTEMENTALE, 8 RUE JOSEPH CUGNOT 79000 NIORT,

A PARTIR DE 17 H LE MERCREDI 1^{ER} JUILLET.

NOUS VOUS ACCUEILLERONS DANS LE HALL AU RDC

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Pour tout contact : FEC FO

Secrétariat FO Macif

54 rue d'Hauteville

75010 PARIS

Email : fo.macif@gmail.fr

Jacques CHATEAU

RS Comité de Groupe

Tel : 06 49 23 20 78

Email : jchateau@macif.fr

Mathieu CORNILLAUD

Elu Comité Central Entreprise

Tel : 06 72 44 48 63

Email : mcornillaud@macif.fr